

Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B)
Autres moyens d'identification	N/A
Famille du produit	Durcisseur d'Époxy
Usage recommandé	Revêtement de béton industriel.
Restrictions d'utilisation	Ce produit est conçu comme partie d'un système en deux parties et doit être mélangé, selon les instructions du fabricant, avec le produit de partenaire approprié avant l'utilisation.
Fabricant	R&D Technical Solutions Ltd., 7000 Davand Drive, Mississauga, ON, L5T 1J5, 905-795-9900, www.rdsolutions.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 HR

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1;
Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseil(s) de prudence :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P280 Porter des gants de protection.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée).

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : S'il y a difficulté à respirer, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 01 de 07

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Dangers non classifiés ailleurs : Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Cashew, nutshell extract, decarboxylated, distilled	8007-24-7	15.0-40.0		
Ethylenediamine	107-15-3	1.0-5.0		
Diethylenetriamine	111-40-0	1.0-5.0		
Phenol	108-95-2	0.1-1.0		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter tout contact direct. Porter de protection des yeux / usure des lunettes si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 1-2 premières minutes et continuer de rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme chez certaines personnes.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Ce produit est peu probable que de cibler des organes spécifiques. Le traitement doit être orienté vers le contrôle

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 02 de 07

des symptômes et l'état clinique du patient.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Allergies cutanées, asthme.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, peut provoquer un incendie de se propage.

Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Personnel ne faisant pas partie des services d'urgences : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger.

Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Services d'interventions d'urgence : utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Les absorbants appropriés sont: argile, saleté, sable, Milsorb® placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhale ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 03 de 07

Pas disponible.

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Les travailleurs doivent porter des masques appropriés et agréés face à des concentrations supérieures aux limites d'exposition. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Des gants imperméables et résistant aux produits chimiques, qui conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation.

Des gants résistant aux produits chimiques et imperméables conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide rouge - brun.
Odeur	d'amine
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 104 °C (219 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.981
Solubilité	Immiscible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Autres informations

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 04 de 07

État physique Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Congélation. Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

CL50: Sans objet.

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. Il existe des preuves limitées de lésions oculaires sévères. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut causer de graves symptômes semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. May cause an allergic reaction (skin sensitization) based on limited evidence. In sensitized people, exposure to even small amounts may cause symptoms to be aggravated, becoming more severe.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 05 de 07

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé. Les énoncés de valeurs de toxicité ont été déduite des propriétés des différents composants.

Écotoxicité

Peut être nocif pour la vie aquatique.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Précautions spéciales Sans objet**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**Canada****Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 06 de 07

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Compliance & Documentation Coordinator

Numéro de téléphone 905-795-9900

Date de préparation le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée le 14 mars, 2019

Indicateurs de révision Sans objet.

Signification des abréviations CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

Références CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS). Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

Avis Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter toutes les informations concernant ce produit et des matériaux associés , dépendant des conditions de fabrication et les processus connexes . Au meilleur de notre connaissance toutes les informations et recommandations de cette publication sont exacts (à la date de publication) . LES INFORMATIONS CONTENUES DANS NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE GARANTIE , EXPLICITE OU AUTRE

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® Monobond 100 (Partie B) - Ver. 1

Date de préparation : le 14 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 14 mars, 2019

Page 07 de 07